



Biber, le 12 février 2025

Le conseil communal est convoqué à la séance n°01/2025 qui aura lieu le
27 février 2025 à 14.00 heures à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

En séance publique

Pacte climat

- 1) Présentation du rapport annuel 2024 relatif au Pacte climat
- 2) Adoption du règlement communal modifié relatif à la subvention d'investissements dans le but d'une utilisation rationnelle de l'énergie (discussion et vote éventuel)

Contrats et conventions

- 3) Approbation d'un compromis de vente d'une parcelle conclu entre la Commune de Biber et les consorts MEHLEN
- 4) Approbation de la résiliation d'un contrat de bail relatif à une parcelle au lieudit « leweschten Béchel » et approbation d'un nouveau contrat de bail pour la même parcelle
- 5) Approbation de l'avenant à la convention de mise en œuvre Pacte Logement 2.0
- 6) Approbation d'une convention relative à l'acquisition de terrains par les communes-membres du SIAS dans le cadre de la protection de la restauration de la nature et des ressources naturelles
- 7) Approbation de la convention tripartite 2025 conclue avec ARCUS pour la maison relais
- 8) Approbation de la convention tripartite 2025 conclue avec ARCUS pour la crèche
- 9) Approbation de la convention 2025 de l'Office Social Commun de Grevenmacher (OSCG)

Budget et comptabilité

- 10) Demande de modifications budgétaires – crédits supplémentaires et spéciaux
- 11) Approbation des comptes communaux de l'exercice 2023
 - a) Compte administratif
 - b) Compte de gestion
 - c) Rapport de vérification du compte administratif 2023 – prise de position du collège échevinal

Actes notariés - emprises (sous réserve de signature en temps utile)

- 12) Approbation d'un acte de vente d'une parcelle conclu entre la Commune de Biber et les consorts BIRKEL
- 13) Approbation d'un acte de vente d'une parcelle conclu entre la Commune de Biber et Monsieur Albert Edouard HEMMER
- 14) Approbation d'un acte de vente d'une parcelle conclu entre la Commune de Biber et la société PLUS-IMMO SARL
- 15) Approbation d'un acte de vente d'une parcelle conclu entre la Commune de Biber et les époux SANNA-PORTZ

Aménagement du territoire

- 16) Décision de principe relative à la renonciation à la cession respectivement de fonds réservés aux logements abordables ou de logements abordables au profit de l'Etat
- 17) Approbation de lotissements de terrains
 - a) Maître d'ouvrage COBOLUX SA
 - b) Maître d'ouvrage Monsieur Patrick MERTENS
 - c) Maître d'ouvrage consorts WEIS

Rapports et Divers

- 18) Syndicats intercommunaux – rapports des délégués
- 19) Divers*

** Pour des raisons organisationnelles et de gain de temps, il est loisible aux conseillers communaux de remettre leurs questions par écrit au bourgmestre pour le 25 février 2025 au plus tard, conformément aux dispositions du règlement d'ordre intérieur du conseil communal.*

Pour le collège échevinal,

Pierre BAYONNOVE
Secrétaire communal



Marc LENTZ
Bourgmestre



Sylvie STEINMETZ
Martine BIRKEL
Echevines


